

G/R

A

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI.-

Ruhengeri, le 4 novembre 1952.-

N° 2559 /Agri.5.g

Référence: Votre 4042/agri
en date du 29 octobre 1952.-



OBJET:-

Approvisionnement des minoteries.-

Monsieur le Résident,

En réponse à votre lettre reprise en marge, j'ai l'honneur de porter ce qui suit à votre connaissance:

- a) Superficie cultivée en froment: 1.800 Ha.
- b) Production totale présente campagne: 1.200 Tonnes
- c) Quantités disponibles pour le commerce 600 Tonnes
- d) Tonnage demandé par Monsieur PASCHAEEL pour la bonne marche de ses installations: 500 Tonnes

En réalité Monsieur PASCHAEEL, qui possède encore un stock important de la précédente récolte ne manifeste aucun empressement pour acheter aux indigènes le tonnage disponible.

- e) Quantité qu'il peut stocker dans ses magasins: 300 tonnes en silos; 200 à 300 tonnes dans un grand magasin dépôt.
- f) Ce qu'il a acheté ces deux dernières campagnes: 500 tonnes en avril et mai; les achats de la récolte août - septembre et octobre ne sont pas terminés. De cette dernière récolte Monsieur PASCHAEEL a acheté 240 Tonnes.
- g) Mesures prises pour intensifier la culture du froment. Les indigènes des chefferies de haute altitude sont invités à emblaver des superficies que détermine l'Agronome. Celui-ci s'appuie sur les réserves de terres. Son programme consiste à emblaver une superficie totale de 1.800 Ha.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,-
R. GAUPIN.-

Monsieur le Résident du Ruanda
à

K I G A L I .-

042/Agri.

OBJET :

Approvisionnement des minoteries.

31/9/Agri 5-9
31/10/12

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il résulte du rapport d'inspection effectuée dernièrement par le Directeur Provincial du Service des A.I.M.O. que Monsieur PASCAL, minotier à Ruhengeri, rencontre des difficultés pour s'approvisionner en froment à des prix normaux.

Veillez me faire connaître ce qui en est réellement et me renseigner sur les points suivants:

1800 Ha
1450 t
600 t
500 t
300 t
500 t + achats au
com
1800 hectares

- a) Superficie cultivée en froment - *en com*
- b) Production totale présente campagne -
- c) Quantités disponibles pour le commerce -
- d) Tonnage demandé par Monsieur PASCAL pour la bonne marche de ses installations -
- e) Quantités qu'il peut stocker dans ses magasins -
- f) Ce qu'il a acheté ces deux dernières campagnes -
- g) Mesures que vous avez prises pour intensifier la culture du froment. Les résultats que vous escomptez.

Pour Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT.,
Le Résident-Adjoint, A. PREUD'HOMME.,

Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

R U H E N G E R I . -

2000
7
1000

CONGO BELGE

Service des Télécommunications

Mod. 1/T.

Télégramme

d'Etat

~~Privé ordinaire~~

Privé urgent

ACCEPTATION :

N°

Mots

Heure

Paraphe

Dans son intérêt, l'expéditeur est prié d'écrire lisiblement.

Voie d'acheminement :

Indications de service taxées :

Indications de service

Taxe par mot
frs or ou
frs congolais

TOTAL
frs congolais

Réçu de dépôt

RP

Transmis à

à h. m.

Le Télégraphiste,

Adresse
du destinataire

TERRITOIRE
KISENYI

TEXTE ET SIGNATURE

20234608 / AGR. 5 g. MARCHÉ BLÉ
A VOTRE INTENTION SE TIENDRA
A BUSOGO SAMEDI ONZE COURANT
A NEUF HEURES STOP PRIÈRE
PRENDRE EMBALLAGES ET SOMMES
POUR ASSURER PAIEMENTS STOP
PRIX ÊTRE TROIS FRANCS LE KILO
TERRITOIRE

Indications non télégraphiées : Expéditeur : M

A.T

à

Rebucien
Jary

CONGO BELGE

Service des
Télécommunications

Arrivé à



as. ou B
TELEGRAMME

Mod. 2/T

Explication des abréviations
admisses pour les indications
de service.

- D urgent
- RP réponse payée
- CR accusé de réception
- LC télégramme différé
- NLT lettre - télégramme
- TC collationnement

Voie d'acheminement :

Indications de service taxées :

Adresse :

*04 - Territoire
Rufengeri*

à *18* h. *58* m.

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique
(Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940)

Déposé à *Kinshasa*, le *17* à *08* h. *05* m.

N° *188* *03/21* mots

*no 334506 / qui priere faire connaître
de toute urgence date marche prochain
stop cables réponse aujourd'hui
fullstop = réponse baudouin*

Ruhengeri, le 15 octobre 1952.

N° 86.

Objet:

Résultats essai comparatif
froment.

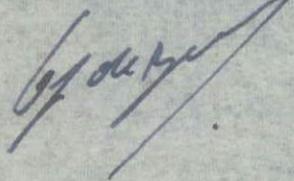
Agri 5/9

Monsieur le Directeur,

Suite à votre lettre N° 74/Fr. du 10 mars 1952, j'ai l'honneur de
vous envoyer en annexe les résultats de l'essai comparatif de froment,
effectué à Ruhengeri pendant la saison agricole écoulée.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma
considération très distinguée.

L'Agronome-adjoint principal.
I. Op de Beeck.



A Monsieur le Directeur de la Station de l'Inéac
de et à Kisozi.

Sous le couvert de Monsieur l'Administrateur
de Territoire de et à RUHENGÉRI.

h.g.

Tableau des pesées:

<u>I répétition</u>	<u>N° Témoin</u>	<u>Poids témoins grammes</u>	<u>Poids lignée grammes</u>
I00-93-45	1	490	610
I30-I-77	2	620	595
I45-7	3	510	320
Kiska	4	505	495
<u>2 répétition</u> I00-93-45	5	330	385
I30-I-77	6	555	680
I45-7	7	530	260
Kiska 9	8	475	265
<u>3 répétition</u> I00-93-45	9	335	420
I30-I-77	10	465	600
I45-7	11	555	290
Kiska 9	12	505	535
<u>4 répétition</u> I00-93-45	13	505	600
I30-77	14	400	485
I45-7	15	525	315
Kiska	16	530	510
<u>5 répétition</u> I00-93-45	17	605	575
I30-I-77	18	505	535
I45-7	19	505	460
Kiska	20	465	445
<u>6 répétition</u> I00-93-45	21	315	530
I30-I-77	22	235	595
I45-7	23	480	305
Kiska	24	565	300
<u>7 répétition</u> I00-93-45	25	485	650
I30-I-77	26	475	575
I45-7	27	325	275
Kiska 9	28	350	505
<u>8 répétition</u> I00-93-45	29	300	675
I30-I-77	30	255	290
I45-7	31	250	170
Kiska	32	210	310
<u>9 répétition</u> I00-93-45	33	335	335
I30-I-77	34	330	345
I45-7	35	320	290
Kiska 9	36	215	245

	N° témoin	Poids témoins grammes	grammes
<u>I0 répétition</u>			
I00-93-45	37	315	
I00-93-45	38	530	585
I30-I-77	39	340	595
I45-7	40	310	235
Kiska	41	560	270
<u>I1 répétition</u>			
I00-93-45	42	490	415
I30-I-77	43	315	270
I45-7	44	170	175
Kiska	45	185	445
<u>I2 répétition</u>			
I00-93-45	46	280	485
I30-I-77	47	340	320
I45-7	48	385	220
Kiska	49	220	490
<u>I3 répétition</u>			
I00-93-45	50	190	325
I30-I-77	51	330	275
I45-7	52	295	235
Kiska	53	245	330
<u>I4 répétition</u>			
I00-93-45	54	415	300
I30-I-77	55	395	365
I45-7	56	360	215
Kiska	57	400	280
<u>I5 répétition</u>			
I00-93-45	58	405	575
I30-I-77	59	475	470
I45-7	60	405	180
Kiska	61	495	415
<u>I6 répétition</u>			
I00-93-45	62	305	290
I30-I-77	63	420	285
I45-7	64	250	305
Kiska	65	440	440
<u>I7 répétition</u>			
I00-93-45	66	420	870
I30-I-77	67	430	615
I45-7	68	510	185
Kiska	69	560	725
<u>I8 répétition</u>			
I00-93-45	70	295	300
I30-I-77	71	380	190
I45-7	72	625	335
Kiska	73	575	420

	N° Témoin	Poids témoins grammes	Poids lignées grammes
<u>19 répétition</u>	73	575	
100-93-45			715
130-I-77	74	440	
	75	415	555
145-7	76	385	105
Kiska	77	435	485

Bordure

Essai établi à Ruhengeri, altitude 1850 m. en terre de lave

Nombre de répétitions 19 (la parcelle en question était trop petite pour effectuer les 20 répétitions prévues).

Longueur des parcelles 25 m.

Largeur: 3 lignes de 20 cm. = 60 cm.

Parcelles contigues.

Date semis: 28 avril 1952

Date récolte: 29 septembre

Pesées effectuées le 13 octobre après séchage des graines dans l'ombre

G/R

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI.-

Ruhengeri, le 16 octobre 1952.-

N° 2392 /Agri.5. g

OBJET:-

Marché de blé.-

Monsieur l'Agent Territorial,

J'ai l'honneur de vous communiquer le
calendrier des marchés de blé:

20/10/52	-	Rusumu	I	Wintgens.
21/10/52	-	Rusumu	I	
22/10/52	-	Busogo	I	De Bondt.
23/10/52	-	Busogo	I	
24/10/52	-	Kivuruga	I	OP DE BEECK.-
25/10/52	-	Mucaca	II	

Le prix est de 3 francs minimum le Kg.

S'il n'y a que FTIRU qui achète, vous surveillerez les 2 bascules que Monsieur HOLSTERS apportera et ferez prendre note des poids par sous-chefferie.(statistiques).-

S'il y a plusieurs commerçants, tout le blé sera pesé par des gens à vous sur les 2 bascules de Monsieur HOLSTERS; vous ferez des billets ou vous inscrirez le prix de vente du panier et les indigènes vendront ou ils voudront. Vous tiendrez note du poids vendu par sous-chefferie -

Les statistiques de vente seront remises fin du mois à Monsieur OP DE BEECK. Cordialement.-

M. POCHET.-

Monsieur
Agent Territorial

De Bondt
Wintgens

AVIS AUX COMMERÇANTS.

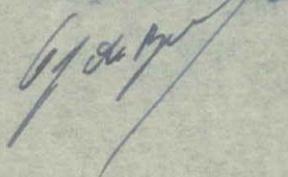
J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Messieurs les
commerçants que le suivant calendrier des marchés froment a été fixé:

<i>wintgank</i>	Lundi	le	20	octobre	1952
	Mardi		21	"	
<i>de Bondt</i>	Mercredi		22	"	
	Jeu		23	"	
<i>de Bondt</i>	Vendredi		24	"	
	Samedi		25	"	

Rusumu
Rusumu
Busogo
Busogo
Kivaruga
Mucaca

Ruhengeri, le 15 octobre 1952.
L'Agronome-adjoint principal.
I. Op de Beek

les ouvertures



TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KISENYI

J
KISENYI le 12 août 1952.

N° 2941 /AGRI.-

OBJET : Achat de froment.-

C.P.I. à Monsieur le RESIDENT DU RUANDA à KIGALI suite à la demande formulée au cours de la réunion du Conseil de Chefferie du KANAGE.-

2238 / Agri. 5.9
K. P. 02

A Monsieur l'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE à RUHENGARI.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous demander s'il vous serait possible de me fournir 4 TONNES de froment -si possible du Kisozi- pour les prochaines semailles à effectuer en Territoire de Kisenyi ?

Si cela est possible voudriez-vous me dire :
l'endroit où je devrai prendre ce froment ?
le prix à payer
la date à laquelle je pourrais en disposer
s'il est nécessaire ou non d'apporter des sacs vides
s'il est nécessaire ou non qu'un membre de mon personnel vienne faire les achats lui-même

Remerciements et confraternellement.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE. ff. Labiau

Reponster par lettre
78 du 7/9/52 de
of St Berck

Chefferie Kibali Buberuka

Impamvu

Gusubiz'urwandiko N°783/AGR 5.

fle'

Agri 5

Bwana l'Administrateur Territorial

Ruhengeri,

Mboherereje Rapport mensuel, hamwe na copie y'urwandiko nandikiye s/Chef kuwa 20/3/1952 kubyerekeye imilimo.

Mperutse kubon'urwandiko officiel n°783, runtegeka kuzajya guhingish'ingano mu Buberuka, kukwar'urwandiko rw'amategeko kuriye biranyumvisha ko mwabonye ko ntawo nkoresha uwo mulimo mulichyo gihugu???

Kuwa 3 le 26/3/52 nali kumwe na Bwana Agronome i Buberuka, twabonye ko ibisongana nka bibili byali badafite umwete nkabandi; mbwira Bwana Agronome ko n'ubundi nali nansanzwe mfit'isafali y'i Buberuka kuva kw'itarki ya 1/4/52, kand'iyoye safali yar'iyogukor'ibyo nyine no kugenzur'indi milimo nkuko bisanzwe.

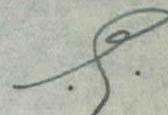
Ikindi kandi ichyo gitekerezo chyo kugirango buli muntu usora; udafite isezeranor'umulimo w'iminsi yose, azahinge nibura Ares 25 uwanyuma, ibi niye wabyandikiye Bwana Agronome kw'itarki ya 15/2/52, arabishima anyemerera ko Abakarani b'ikawa bazatangir'awo mulimo muruku kwezi; ubwo lero kandi siye wabyanga ariye wabitangiye.

Simvuga k'uwo mulimo warangiye neza, ariko nshobora kuvuga ko nkeka ko kubyo kulimir'ingano z'ubu ataritwe tut'inyuma muri Territoire.

Ndagutashya Bwana l'Administrateur Territorial,

Murambi le 31/3/1952.

Mutware E.M.KALIMA.



Dans son intérêt, l'expéditeur est prié d'écrire lisiblement.

Voie d'acheminement :

Indications de service taxées :

Indications de service

Taxe par mot
frs or ou
frs congolaisTOTAL
frs congolais

Adresse

du destinataire

TERRITOIRE KISENYI
~~RPT. RÉSIDENCE RUANDA~~

TEXTE ET SIGNATURE

2° 1040 02 / AGR. 5A. VOUS SERAIS RECON.
 NAISSANT ASSURER EVACUATION
 TRENTE TONNES SEMENCES FROMENT
 ACHETÉES PAR AGRONOME RENSONNET
 AVRIL STOP CES SEMENCES
 ENCOMBRENT HANGAR A BUSOFO ET
 RISQUENT FERMENTATION
 TERRITOIRE

Reçu de dépôt.....

RP.....

Transmis à

àh.....m.

Le Télégraphiste,

Indications non télégraphiées : Expéditeur : M

A.T. [Signature]

à

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI
N° 2236 /Agri.5.G.

A.

Objet (Impamvu).
Programme yo gubinga ingano.

Ruhengeri, le 28 septembre 1951.-

Copie ibimenyeshya Ewana Agronome wa Ter-
ritoire ya Ruhengeri;
Ewana Administrateur wa Territoire
R.GAUPIN.

Ku Batware bese, (Bose)

Ndabasaba ibili mul'ulu rwandiko mubibwire
ibisonga bwanyu kugirango bese babikore.
Igihe cyo gubinga ingano kirageze. hose aho muzashobora gubinga
ingano, muzazihahinge uko mubishoboye kose.

Nshaka ko inama Ewana Op de Beeck, Agronome
azabagira muzayikurikiza uko azayibagira.

Ewana Agronome azababwira vuba amategeko
asobanuye yerekeye imilima muzahingisha muli chefferie no muli
buli chefferie.

L'Administrateur de Territoire,

R.GAUPIN.

+

Territoire du Ruanda-Urundi.
Résidence du Ruanda.
Territoire de Ruhengeri.
Service de l'Agriculture.

Ruhengeri, le 19 avril 1951.

N° 12
Objet: Essai comparatif de
froment et orge de brasserie.

901

Agri

Reçu

19/4

112/21

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe les résultats d'un essai comparatif de froment et d'orge de brasserie effectué à Ruhengeri pendant la saison agricole octobre 50-mars 51.

En même temps je laisse parvenir à Monsieur le Directeur de la Station Expérimentale de Kisozi un échantillon de chacune des lignées de froment et d'orge de brasserie essayées.

L'Agronome-adjoint principal.
I. Op de Beeck.

I. Op de Beeck

A Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à
RUHENGERRI.

C.P.I. A Monsieur le Directeur de la Station expérimentale à
KISOZI.

C.P.I. A Monsieur le Chef de Service de l'Agriculture,
Eaux et Forêts et Colonisation du Ruanda-Urundi.
USUMBURA.

C.P.I. A Monsieur le Résident du Ruanda.
KIGALI.

Essai comparatif
de 4 lignées de froment et 3 lignées d'orge de brasserie

Méthode des témoins intercalés.

Essai établi le 27 et le 28 octobre 1950, récolté le 17 et le 19 mars 1951.
L'essai a été établi à Ruhengeri, altitude 1850m. en terre de lave.
Longueur des parcelles des lignées et des témoins 25m. interlignes de 20cm.
Parcelle des lignées et des témoins 3 lignes.
Bordure de 5 lignes.

Nombre des répétitions valables: 10

Lignées de froment essayées

:K(100)-93-59

K(130)-I-77

K(145)-7

Kiska 9

Lignées d'orge de brasserie essayées: Aurore

Chileon

S I

Témoin

:Kisapu 3

Lignées	Poids témoins et lignées	Moyenne témoins	%	Lignées	Poids témoins et lignées	Moyenne témoins	%
Bordure				K(145)-7	225	385	59
Témoin 1	510			Témoin 25	330		
K(100)-93-59	480	565	84	Kiska 9	235	302	78
Témoin 2	620			Témoin 26	275		
K(130)-I-77	675	645	104	Aurore	240	320	75
Témoin 3	670			Témoin 27	365		
K(145)-7	305	622	49	Chileon	270	342	78
Témoin 4	575			Témoin 28	320		
Kiska 9	390	712	55	S I	330	290	113
Témoin 5	850			Témoin 29	260		
Aurore	555	847	65	K(100)-93-59	240	325	73
Témoin 6	845			Témoin 30	390		
Chileon	270	790	34	K(130)-I-77	285	347	82
Témoin 7	735			Témoin 31	305		
S I	380	810	47	K(145)-7	200	327	61
Témoin 8	885			Témoin 32	350		
K(100)-93-59	435	770	56	Kiska 9	210	275	76
Témoin 9	655			Témoin 33	200		
K(130)-I-77	275	600	46	Aurore	215	260	82
Témoin 10	545			Témoin 34	320		
K(145)-7	210	592	35	Chileon	265	332	79
Témoin 11	640			Témoin 35	345		
Kiska 9	475	570	82	S I	125	375	33
Témoin 12	500			Témoin 36	405		
Aurore	490	517	95	K(100)-93-59	210	402	50
Témoin 13	535			Témoin 37	400		
Chileon	365	635	57	K(130)-I-77	285	402	71
Témoin 14	735			Témoin 38	405		
S I	335	500	66	K(145)-7	170	357	47
Témoin 15	265			Témoin 39	310		
K(100)-93-59	340	442	76	Kiska 9	320	325	98
Témoin 16	620			Témoin 40	340		
K(130)-I-77	515	542	58	Aurore	215	310	69
Témoin 17	465			Témoin 41	280		
K(145)-7	300	420	71	Chileon	195	292	67
Témoin 18	375			Témoin 42	305		
Kiska 9	220	360	61	S I	195	285	68
Témoin 19	345			Témoin 43	265		
Aurore	150	352	42	K(100)-93-59	250	285	87
Témoin 20	370			Témoin 44	305		
Chileon	285	402	70	K(130)-I-77	225	275	81
Témoin 21	435			Témoin 45	245		
S I	250	417	59	K(145)-7	175	270	64
Témoin 22	400			Témoin 46	295		
K(100)-93-59	210	342	61	Kiska 9	270	327	82
Témoin 23	285			Témoin 47	360		
K(130)-I-77	205	352	56	Aurore	515	377	1,36
Témoin 24	440			Témoin 48	260		
				Chileon	259	327	45
				Témoin 49	260		

Lignées	Poids témoin et lignées	Moyenne témoin	%	Lignées	Poids témoin et lignées	Moyenne témoin	%
Témoin 49	260			Kiska 9	430	257	1,66
S I	215	290	73	Témoin 61	315		
Témoin 50	320			Aurore	570	307	1,88
K(100)-93-59	235	267	87	Témoin 62	300		
Témoin 51	215			Chileon	265	332	79
K(130)-I-77	150	285	52	Témoin 63	365		
Témoin 52	355			S I	300	387	77
K(145)-7	210	335	62	Témoin 64	410		
Témoin 53	315			K(100)-93-59	365	382	95
Kiska 9	300	330	90	Témoin 65	355		
Témoin 54	345			K(130)-I-77	320	392	81
Aurore	505	317	1,58	Témoin 66	430		
Témoin 55	290			K(145)-7	190	402	47
Chileon	300	332	93	Témoin 67	375		
Témoin 56	375			Kiska 9	370	417	89
S I	285	325	87	Témoin 68	460		
Témoin 57	275			Aurore	810	532	1,51
K(100)-93-59	325	285	1,14	Témoin 69	605		
Témoin 58	295			Chileon	385	517	74
K(130)-I-77	195	295	66	Témoin 70	430		
Témoin 59	295			S I	420	485	86
K(145)-7	290	247	1,17	Témoin 71	540		
Témoin 60	200			Bordure			

Récapitulation.

Répét.	K(100)- 93-59	K(130)-I- 77	K(145)-7	Kiska 9	Aurore	Chileon	S I
1	84	1,04	49	55	65	34	47
2	56	46	35	82	95	57	66
3	76	58	71	61	42	70	59
4	61	56	59	78	75	78	1,13
5	73	82	61	76	82	79	33
6	50	71	47	98	69	67	68
7	87	81	64	82	1,36	45	73
8	87	52	62	90	1,58	93	87
9	1,17	66	1,17	1,66	1,88	79	77
10	95	81	47	89	1,51	74	86
Total	7,83	6,97	6,12	8,67	10,91	16,76	7,09
Moyenne %	78,3	69,7	61,2	86,7	109,1	67,6	70,9

Résultat en % du témoin: Kiska 9 86,7% }
 K(100)-93-59 78,3% } FROMENT
 K(130)-77 69,7% }
 K(145)7 61,2% }
 - Aurore 106,1% }
 S I 70,9% } ORGE DE BRASSERIE.
 Chileon 67,6% }

SERVICE DE L'AGRICULTURE.
TERRITOIRE

USUMBURA, le 28 juin 1948.

-SYL-

DU
RUANDA-URUNDI

Transmis copie pour informa-
tion à Monsieur le Résident (Deux).

N° 321 Agri. Froment.

(Rappeler dans la réponse la date et le numéro)

Réponse au n°

du

Annexe

OBJET:

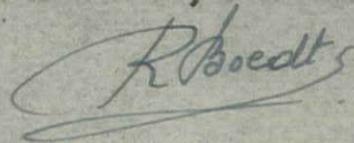
Froment.

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous envoyer pour votre
information, copie d'une note de Monsieur le Directeur
de la Station Expérimentale de Kisozi, relative à
la culture du froment.

Il importerait de la communiquer au Personnel
Agricole en fonction dans votre Territoire.

Pour le Chef du Service de l'Agriculture
du Ruanda-Urundi,
L'AGRONOME, R. BOEDTS,



A Monsieur l'Administrateur Territorial
à
RUHENGÉRI.

FROMENT.

Le froment exigeant des conditions de végétation favorables pour donner un produit panifiable, et la qualité étant fortement influencée par une culture rationnelle, il est de toute nécessité de veiller à ce que ces conditions soient remplies, dans la mesure des possibilités locales.

Un organisme placé dans de bonnes conditions d'hygiène réagit mieux contre une maladie, contre un parasite; le blé ne fait pas exception.

Le grain mal formé est sans valeur pour la panification; il suffit d'une petite proportion pour déprécier tout un lot.

La qualité du gluten est fortement influencée par les conditions de milieu, spécialement durant la période de la formation de la protéine dans le grain.

L'attention doit être constamment attirée, notamment sur les points suivants :

REGION.

L'altitude doit être suffisante; en principe aux environs de 2000 mètres.

Il est indispensable de fixer les endroits par des observations répétées. Si on sème dans des régions défavorables on fait baisser la qualité générale et ceci ne peut que s'amplifier.

TERREIN.

De toute première importance. Le froment, s'il est cultivé dans des sols divers, ne peut donner de bons résultats que dans les terres de qualité suffisante, travaillées profondément.

Le sol doit pouvoir conserver sa fraîcheur pour subvenir aux besoins en eau de la plante; le grain pourrait être arrêté dans son accroissement.

Il est recommandé de travailler le sol à temps afin de lui permettre de se tasser un peu; mais il faut éviter un sol anormalement tassé au moment des semailles, ceci pouvant provoquer un envahissement par l'ophiobolus.

L'indigène doit choisir sa meilleure parcelle et alterner les cultures.

FUMURE.

La terre doit être améliorée (fum. des fosses bien réparti)

La fumure, non seulement augmente le produit en quantité, mais elle améliore la qualité en renforçant le taux d'azote, de gluten et le rendement en farine.

La potasse a une action très favorable: qualité du gluten, grosseur du grain, etc.

SEMIS.-ENTRETIEN DES CULTURES.

Veiller au bon conditionnement des semences: celles-ci doivent être de la meilleure qualité possible, triées.

Faire semer suffisamment tôt afin de conserver assez longtemps l'humidité du sol et ne pas créer des conditions qui amèneraient l'échaudage.

Aux altitudes normales l'époque avait été fixée vers le 13/20 mars.

Il est indispensable de semer, dans un champ, des variétés de même cycle végétatif. Les var. précoces sont à préférer, sauf essais probants.

Densité normale des semis.

Ne pas favoriser un fort tallage (grain inégal); le tallage doit se produire assez tôt; il n'est avantageux que si les tiges secondaires arrivent à maturité complète.

Extirper le chiendent. Veiller à ce que les binages soient exécutés en temps voulu, pour détruire les plantes adventices ameublir la surface du sol, éviter la dépendition de l'humidité du sol, etc.

Le manque de soins culturaux peut amener une invasion parasitaire provoquant le mûrissement prématuré des plants donnant un grain échaudé.

RECOLTE ET DIVERS.

Le ^hcamp à moissonner doit être mûr.

Par suite du mode de coupe employé, la maturité doit être plus avancée que celle qui est préconisée habituellement dans les cultures Européennes.

Surveiller de plus près les parcelles qui auraient pu être ensemencées plus tardivement.

Ne pas récolter en même temps les plages vertes.

Ne pas récolter les épis des brins secondaires de tallage restés verts.

Si le blé n'est pas enlevé au moment favorable, le poids à l'hl est faible, le conditionnement est difficile et le rendement à la minoterie en est affecté.

Les opérations de battage (intégrité du grain), vannage, emmagasinage, conservation, doivent être faites avec soin.

Un triage doit être exigé: impuretés, mauvais grains, afin d'empêcher la vente et le transport d'une matière inutilisable.

En résumé: il faut des terres propres et saines, de bonne fertilité, à l'altitude voulue, améliorées par une fumure convenable, et une bonne préparation du sol; le semis à l'époque normale, l'alternance des cultures un bon entretien des champs, la récolte au moment propice, etc.

Le Directeur de la SE,
Sé/-P. Leloux.-

Ruanda-Urundi.
Résidence du Ruanda.
Territoire de Ruhengeri.
Service de l'Agriculture.

Ruhengeri, 26 septembre 1950.

Objet: Transmission des résultats
des essais comparatifs de
froment et orge de brasserie.

N° 55.

17/9/50 - 5 g

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe copie des
résultats des essais comparatifs de froment et orge de brasserie.

L'Agronome-adjoint Principal.
I. Cp de Baeck.

J. de Baeck

- A Monsieur l'Administrateur de Territoire de Ruhengeri.
RUHENGERRI.
- C.P.I. A Monsieur le Résident du Ruanda.
KIGALI.
- C.P.I. A Monsieur le Chef de Service de l'Agriculture,
Eaux et Forêts et Colonisation du Ruanda-Urundi.
UBUMBURA.
- C.P.I. A Monsieur le Directeur de la Station expérimentale de
Kisozi (Urundi)
KISOZI.

ESSAIS COMPARATIFS
DE 4 LIGNÉES DE FROMENT ET 3 LIGNÉES D'ORGE DE BRASSERIE.

Méthode des témoins intercalés.

Essai établi le 4/4/50, récolté du 21/8/50 au 26/8/50 (sauf la lignée K(I45)-7, lignée qui a été récoltée le 30/8/50.

L'essai a été établi à Ruhengeri, altitude 1850 m. en terre de lave.

Longeur des parcelles des lignées et des témoins: 25m., interlignes de 20 cm.

Parcelles des lignées et des témoins de 3 lignes chacune. Bordures 5 lignes

Nombre de répétitions valables: froment 20

orge 3

Lignées de froment essayées: K(I00)-93-59

K(I30)-I-77

K(I45)-7

Kiska 9

Lignées d'orge essayées: Chilean

S I

Aurore

Témoin: Kisapu 3

Lignée	Poids témoins lignées	Moyenne témoins	%	Lignée	Poids témoins et lignées	Moyenne témoins	%
Bordure				Témoin I6	542		
Témoin I	724			K(I00)-93-59	690	631,0	109,35
K(I00)-93-59	565	609,5	92,70	Témoin I7	720		
Témoin 2	495			K(I30)-I-77	1155	745	155,03
K(I30)-I-77	495	594,5	83,24	Témoin I8	770		
Témoin 3	694			K(I45)-7	485	661	73,37
K(I45)-7	220	542,0	40,59	Témoin I9	552		
Témoin 4	490			Kiska 9	705	581	121,34
Kiska 9	640	487,5	131,28	Témoin 20	610		
Témoin 5	485			K(I00)-93-59	730	557,5	131,05
Chilean	280	597,5	46,94	Témoin 21	505		
Témoin 6	710			K(I30)-I-77	555	601,5	92,27
S I	290	735,0	39,45	Témoin 22	698		
Témoin 7	760			K(I45)-7	260	531,5	48,96
Aurore	440	727,5	60,50	Témoin 23	365		
Témoin 8	695			Kiska 9	655	478,5	136,88
K(I00)-93-59	615	735,0	83,80	Témoin 24	592		
Témoin 9	775			K(I00)-93-59	560	578,5	97,00
K(I30)-I-77	665	675,5	99,70	Témoin 25	565		
Témoin I0	560			K(I30)-I-77	765	525	146,66
K(I45)-7	275	645,0	42,77	Témoin 26	485		
Témoin II	730			K(I45)-7	240	502,5	47,80
Kiska 9	526	707,5	74,39	Témoin 27	560		
Témoin I2	685			Kiska 9	580	396,0	146,46
K(I00)-93-59	530	557,5	95,06	Témoin 28	232		
Témoin I3	430			K(I00)-93-59	635	301	210,96
K(I30)-I-77	715	521,0	137,23	Témoin 29	370		
Témoin I4	612			K(I30)-I-77	670	495	135,35
K(I45)-7	398	531,0	74,95	Témoin 30	620		
Témoin I5	450			K(I45)-7	345	690	50,0
Kiska 9	500	491,0	101,83	Témoin 31	760		

gnée	Poids témoins et Lignées	Moyenne témoins	%	Lignée	Poids témoins et lignées	Moyenne témoins	%
Témoin 31	760			Témoin 55	580		
Kiska 9	665	787,0	84,49	K(100)-93-59	490	612,5	80,06
Témoin 32	815			Témoin 56	645		
K(100)-93-59	580	735,0	78,91	K(130)-I-77	485	653,0	74,27
Témoin 33	655			Témoin 57	661		
K(130)-I-77	310	585,0	52,99	K(145)-7	300	721,5	41,60
Témoin 34	515			Témoin 58	782		
K(145)-7	217	592,5	36,63	Kiska 9	645	728,5	89,16
Témoin 35	670			Témoin 59	675		
Kiska 9	320	560,0	57,14	K(100)-93-59	625	712,5	87,78
Témoin 36	450			Témoin 60	750		
K(100)-93-59	533	415,0	128,93	K(130)-I-77	655	630,0	103,96
Témoin 37	380			Témoin 61	510		
K(130)-I-77	620	425,0	142,30	K(145)-7	370	505,0	73,26
Témoin 38	490			Témoin 62	500		
K(145)-7	385	555,0	69,34	Kiska 9	700	475,0	147,36
Témoin 39	620			Témoin 63	450		
Kiska 9	435	479,0	90,85	K(100)-93-59	370	429,0	86,27
Témoin 40	338			Témoin 64	408		
K(100)-93-59	525	399,0	131,58	K(130)-I-77	345	431,5	80,08
Témoin 41	460			Témoin 65	455		
K(130)-I-77	615	552,5	111,41	K(145)-7	195	448,5	43,53
Témoin 42	645			Témoin 66	442		
K(145)-7	490	628,5	79,77	Kiska 9	445	476,0	93,50
Témoin 43	612			Témoin 67	510		
Kiska 9	670	678,5	98,70	K(100)-93-59	540	507,0	106,50
Témoin 44	745			Témoin 68	504		
Chilean	375	556,0	67,44	K(130)-I-77	470	498,5	104,41
Témoin 45	632			Témoin 69	475		
S I	360	633,5	56,87	K(145)-7	340	512,5	66,40
Témoin 46	635			Témoin 70	550		
Aurore	585	518,5	112,93	Kiska 9	575	447,0	129,00
Témoin 47	402			Témoin 71	345		
K(100)-93-59	935	522,0	179,18	K(100)-93-59	395	440,0	89,77
Témoin 48	642			Témoin 72	535		
K(130)-I-77	860	651,0	132,10	K(130)-I-77	662	523,5	126,57
Témoin 49	660			Témoin 73	512		
K(145)-7	545	718,0	75,90	K(145)-7	405	463,5	87,47
Témoin 50	776			Témoin 74	415		
Kiska 9	720	685,5	105,10	Kiska 9	495	487,5	101,63
Témoin 51	595			Témoin 75	559		
K(100)-I-59	940	655,0	141,96	K(100)-93-59	550	515	106,89
Témoin 52	715			Témoin 76	471		
K(130)-I-77	505	767,5	65,84	K(130)-I-77	630	533,0	118,19
Témoin 53	820			Témoin 77	595		
K(145)-7	335	801,0	41,82	K(145)-7	345	593,5	58,17
Témoin 54	782			Témoin 78	592		
Kiska 9	620	681,0	91,04	Kiska 9	545	692,0	78,76
Témoin 55	580			Témoin 79	792		

Lignée	Poids témoins et lignées	Moyenne témoins	%	Lignée	Poids témoins et lignées	Moyenne témoins	%
Témoïn 79	792,0			Témoïn 83	455,0		
K(I00)-93-59	325,0	643,5	55,55	K(I00)-93-59	445,0	467,5	95,25
Témoïn 80	495,0			Témoïn 84	480,0		
K(I30)-I-77	575,0	418,0	137,53	K(I30)I-77	285,0	445,0	64,04
Témoïn 81	341,0			Témoïn 85	410,0		
K(I45)-7	355,0	349,0	101,71	K(I45)-7	157,0	386,0	40,67
Témoïn 82	357,0			Témoïn 86	362,0		
Kiska 9	525,0	406,0	129,31	Kiska 9	395,0	436,0	90,59
Témoïn 83	455,0			Témoïn 87	510,0		
				Chilean	265,0	540,0	49,07
				Témoïn 88	570,0		
				S I	220,0	582,0	37,30
				Témoïn 89	594,0		
				Aurore	460,0	474,0	97,04
				Témoïn 90	355,0		
				Bordure			

Répét	K(I00) -93-59	K(I30) KI-77	K(I45) -7	Kiska 9	Chilean	S I	Aurore
1	92,70	83,24	40,59	131,28	46,94	39,43	60,5
2	83,80	99,70	42,77	74,39			
3	95,06	137,23	74,95	101,83			
4	109,35	155,03	73,37	121,34			
5	131,05	92,27	48,96	136,88			
6	97,00	146,66	47,89	146,48			
7	210,96	135,35	50,00	84,49			
8	78,91	52,99	36,63	57,14			
9	128,93	142,30	69,34	90,85			
10	131,58	111,41	79,77	98,70	67,44	56,87	112,93
11	179,18	132,10	75,90	105,10			
12	141,96	65,84	41,82	91,04			
13	80,06	74,27	41,60	89,16			
14	87,78	103,96	73,26	147,38			
15	86,27	80,04	43,53	93,5			
16	106,50	104,41	66,40	129,0			
17	89,77	126,57	87,47	101,63			
18	106,79	118,19	58,17	78,78			
19	55,55	137,53	101,71	129,31			
20	95,25	64,04	40,67	90,59	49,07	37,80	97,04
	218748	216313	118471	209887	163,45	134,12	270,47

Rendement en comparaison du témoin: Froment

K(I00)-93-59	109,04
K(I30)-I-77	108,15
K(I45)-7	59,23
Kiska 9	105,02

Orge: Chilean

S I	54,48
Aurore	44,70
	90,09

Ruanda Urundi.
Résidence, du Ruanda.
Territoire de Ruhengeri.
Service de l'Agriculture.

Ruhengeri 22/4/48

N° 22.

Objet: Froment.

Réponse aux N° 412 R.S.-M.V. du 2/3/48 (Winôteries du Karanga)
N° 820/Agri 5 G. du 3/4/48 (Résidence Ruanda)
N° 47 du 2/4/48 (Directeur S.E. Rubona)

Monsieur le Résident,

Suite aux correspondances, dont question ci dessus, j'expédie par même courrier 3 colis (de 3 échantillons d'un litre chacun) des trois variétés de froment qui composent actuellement la totalité des récoltes de Ruhengeri.

Ces trois colis sont destinés à:

- Monsieur le Chef du Service de l'Agriculture - Usumbura.
- Monsieur le Directeur de la S.E. de Kisozi.
- La firme "ETIRU" de Ruhengeri (Paschael-Holsters) qui s'intéresse actuellement beaucoup à la mouture du blé et désire envoyer en Belgique des échantillons de nos diverses variétés pour en faire déterminer la valeur au point de vue panification.

Les trois variétés sont:

- N° 1 - Mélange local Ruhengeri -origines inconnues-maturité normale
- N° 2 - Lignée KISAPU 3 -origine KISOZI - id.
- N° 3 - Lignée 23323 - id. - hâtif.

A toutes fins utiles je vous résume la marche suivie à Ruhengeri pour les campagnes froment depuis 1944.

En 1944 des attaques massives de rouille réduisant énormément la production, m'ont amené à faire trois séries d'essais comparatifs portant sur 21 lignées originaires de Kisozi avec comme témoin le mélange local.

De ces essais 2 lignées nettement supérieures se sont dégagées (bonne résistance à la rouille et rendement très supérieur.) ce sont:

- KISAPU 3 - 3,33 fois le rendement du témoin local.
- 23323 - 2,69 fois le rendement du témoin local.

Elles ont été multipliées toutes deux, la seconde malgré son rendement inférieur au Kisapu, présentant l'avantage, très appréciable aux hautes altitudes d'être de 15 jours plus hâtive.

Cette variété 23323 n'a cependant donné de bons résultats en grande culture qu'au Mulera ou elle reste donc localisée.

Le KISAPU 3 a par contre réussi partout.

Actuellement nous pouvons estimer que le blé provenant du territoire de Ruhengeri est composé de

- 60% Kisapu 3 - 10% 23323 - 30% ancien mélange local.

Les 30% ancien mélange local représentent la production du Ruhoma Rwanke région dans la quelle le 23323 a échoué pour des raisons qui m'échappent et dans la quelle on remplacera l'ancien mélange local dès que de nouveaux essais comparatifs en cours nous donneront une variété méritante.

En ce qui concerne la lettre des Minoteries du Katanga je ne comprends absolument pas leur remarque relative à "une proportion importante de grains racornis" -Ceci pourrait être plus ou moins vrai en ce qui concerne la dernière récolte(mars 48) de Ruhengeri effectuée dans des conditions défavorables suite à des pluies intempestives.

Mais,c'est absolument faux en ce qui concerne la moyenne des récoltes précédentes.Or,la lettre des Minoteries du Katanga du 8/3/4 ne peut faire allusion qu'à ces récoltes précédentes

Quant aux qualités de notre production au point de vue panification,les analyses pourront donner quelques précisions.En attendant,je puis seulement vous signaler que toutes les missions du Ruanda consomment du pain fait avec la farine de Rwaza;provenant donc du mélange dont question ci dessus.Bien que cette farine soit faite dans des moulins assez rudimentaires,ce pain n'est pas mauvais,et le frère de Rwaza qui s'occupe de la mouture,interrogé à ce sujet n'a constaté aucun fléchissement dans la qualité de la farine obtenus.

Je serais reconnaissant à Monsieur le Directeur de la S.E. de Kisozi de m'envoyer quelques échantillons des "froments du Manito" dont il dispose,même si les rendements qu'ils donnent à Kisozi sont infimes.

Il est en effet possible qu'en certaines terres de laval leur rendement soit meilleur et,l'intérêt que présente ces blés pour l'amélioration de notre mélange justifie cet essai.

L'Agronome J.LENS

A Monsieur le Résident du Ruanda.

C.P.I. A Monsieur le Chef du Service de l'Agriculture

A Monsieur le Directeur de la S.E. de Kisozi.

(S/C. de Monsieur le Résident du Ruanda.)

✓ C.P.I. A Monsieur l'Administrateur Territorial - Ruhengeri.

TERRITOIRES DU RWANDA-URUNDI.

Kigali, le 3 avril 1948.-

RESIDENCE DU RWANDA.

N° 820/Agri.5 G.

OBJET:

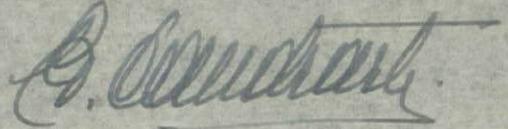
Qualité du froment.

Transmis copie pour information à Monsieur
l'Administrateur Territorial de RUHENGERI.-

Le Résident du Rwanda, G.SANDRART,

*423 / Copie 5 G.
9-4-48*

ail



Monsieur l'Agronome,
Monsieur l'Agronome-Adjoint,

J'ai l'honneur de vous adresser en annexe copie d'une lettre des Minoteries du Katanga signalant un fléchissement très net de la qualité du froment en provenance du Rwanda.

Cette constatation est particulièrement fâcheuse et je vous prie de bien vouloir immédiatement étudier la question soulevée. A cette fin, il vous incombe de vous mettre en rapport avec Monsieur le Directeur de la Station de Kisozi en Urundi, lequel a instruction de faire tenir un rapport à Monsieur le Gouverneur du Rwanda-Urundi.

Copie des correspondances échangées ne sera transmise pour information.-

Le Résident du Rwanda, G.SANDRART,
c.c.: G.SANDRART.-

A Monsieur l'Agronome (tous)

A Monsieur l'Agronome-Adjoint (Tous)

MINOTERIES DU KATANGA

Société Congolaise à responsabilité limitée
au Capital de 24.000.000 de Francs

Référence n° 412 RS.MV

Kakontwé, le 8 mars 1948
(Jadotville BP 75)

Monsieur le Gouverneur,

FROMENT.

Nous avons l'honneur de vous signaler que la qualité du froment provenant de vos territoires donne des signes de détérioration depuis ces deux dernières années.

Une proportion importante de grains sont racornis, ce que nous attribuons provisoirement à une récolte trop hâtive.

Dans son ensemble la qualité actuelle du froment peut être considérée comme peu apte à la panification et ne rappelle que de loin, la valeur des récoltes précédentes.

Nous sommes convaincus que ces renseignements sont susceptibles de vous intéresser et que vous voudrez bien prendre les mesures nécessaires à une meilleure valorisation des récoltes.

Veillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.-

MINOTERIES DU KATANGA.

sé:

A MONSIEUR LE GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI.

Ruanda Urundi.
Résidence du Ruanda.
Territoire de Ruhengeri.
Service de l'Agriculture.

ad
Kabona 16 Aout 1948

N° 55.

Objet : Froment.

1085 agri
27/8/48
G
Monsieur le Directeur de la S.E. de Kisozi,

Subsidiairement à mon N° 22 du 28/4 et suite à votre N° 83/IX du 22/5, j'ai l'honneur de vous envoyer en annexe une copie de la lettre reçue par la firme "ETIRU" de Ruhengeri donnant le résultat des analyses. Ces résultats viennent de parvenir de Belgique et de m'être communiqués.

Le N° 1 est l'ancien mélange local à faible rendement.
Le N° 2 est la lignée de Kisozi "KISAPU 3" (rendement 3,33)
Le N° 3 est la lignée native 2332-3 originaire de Kisozi (rendement 2,69)

Le résultat des ces analyses semblerait indiquer que les lignées Kisapu 3 et 2332-3 qui donnent un rendement triple (grosso modo) sont malheureusement peu intéressantes au point de vue panification. Peut être donc faut il chercher dans l'introduction massive des ces deux lignées et non pas "dans un fort pourcentage de grains racornis" la cause du fléchissement constaté par les Minoteries du Katanga.

Je serais heureux de posséder le résultat des l'analyse des trois échantillons vous envoyés. Si l'analyse de Belgique est confirmée par ailleurs, le seul remède serait la découverte d'une autre lignée qui tout en donnant un bon rendement soit riche en gluten de bonne qualité. Je ne puis en effet penser à supprimer maintenant le 23323 et surtout le Kisapu 3, adoptés avec enthousiasme par les indigènes, que si je puis leur offrir mieux. Ils ne voient en effet que le rendement à l'Ha. et se soucient fort peu du point de vue du minotier que, par ailleurs ils ne sauraient comprendre.

Suite à la demande de votre 83/IX du 22 Mai je vous envoie ci joint (4 pages) le détail des essais comparatifs qui ont précédé la grande multiplication des deux lignées en question. Les 3 premières pages relatives chacune à un essai mentionnent l'altitude approximative. (2.200, 2.000, et 1850 M.) - La 4° page donne le classement général résultant des calculs.

La seule autre observation très nette faite au cours de ces essais est relative à la rouille. On peut dire que les bons rendements étaient mathématiquement liés à une bonne résistance à cette maladie.

Je ne possède pas de renseignements relatifs aux pluies des collines Runaba et Kyniababa. Il n'y a pas de pluviomètre à proximité. Je puis, si cela peut vous être utile vous donner le résumé des relevés de Ruhengeri, mais, ceci est sans grande valeur, car les pluies diffèrent énormément même pour des régions fort rapprochées. Il m'est par conséquent impossible de vous donner même de façon fort approximative ce renseignement demandé par votre N° 73 du 12 Mai "par région"

En ce qui concerne les dates de semis et de récolte on peut dire que pour la première saison les semis s'échelonnent de mars à juin suivant qu'on s'élève de 1800 à 2700 mètres. et que la durée du cycle est de 3 à 5 mois toujours suivant l'altitude. Mêmes caractéristiques pour les seconds semis de l'année mais avec semis effectués presque partout en octobre (même aux hautes altitudes il n'y a pas de pluies dangereuses pour les semis à cette époque.) Aux très hautes altitudes (2300 à 2700) Bushiru et Buhoma par ex., le blé pousse extrêmement bien mais il faut parfois plus de 5 mois pour arriver à maturité. on sème après les dernières grosses pluies de la saison (mai-juin) et on récolte en pleine saison des pluies suivante. Ceci est possible pour de petits champs, car les épis étant récoltés sans la paille, il y a toujours moyen de récolter par un jour ensoleillé et de parachever le séchage sous un abri quelconque.

Par contre des champs étendus à ces altitudes sont voués à l'échec, à moins qu'on ne dispose de hangars ou autres abris, dont le prix serait prohibitif.

En résumé, il y a un rapport étroit entre la date de semis et l'altitude (cette dernière étant souvent corrigée par des conditions locales (telles: abri d'une chaîne de montagne, vallon encaissé etc... dont les indigènes tiennent compte sans trop s'en rendre compte.) Plus on s'élève, plus il devient difficile de réunir du début à la fin de la culture les conditions idéales. L'indigène des hautes altitudes préfère échapper aux pluies torrentielles à l'époque du semis, c'est à dire semer tardivement, quitte à faire sa récolte au cours de la saison des pluies suivante.

J'ajouterai que partout, la tendance est plutôt de retarder que de hâter les semis.

Dès achèvement de la récolte en cours (sept. octobre) je vous enverrai la série d'échantillons demandés par votre N° 73 avec indication de l'altitude approximative des endroits de récolte.

L'Agronome J. LENS.

A Monsieur le Directeur de la S.E. de Kisozi.
C.P.I. A Monsieur le Chef du Service de l'Agriculture.
C.P.I. A Monsieur le Résident du Ruanda.
✓ C.P.I. A Monsieur l'Administrateur Territorial - Ruhengeri.

Cher Monsieur Holsters,

Votre ami Edgard vient de terminer les analyses:

n°1 - Poids Hect. 76.55 - Gluten humide 27% - qualité de gluten moyenne.-

n°2 - Poids Hect. 75.45 - Gluten humide 18.8% - qualité : court - cassant - médiocre.-

n°3 - Poids Hect. 71.85 - Gluten humide 19.10% - qualité gluten court - médiocre.-

Le froment n°1 correspond à un blé Belge d'une bonne moyenne. Le mélange le plus favorable serait d'employer le n°1 seul. Les n°s 2 et 3 sont de bons froments d'apport c.a.d. lorsque nous disposons de manitoba 1 et 2 (gluten 42 - 44%) nous améliorons notre mélange en ajoutant des blés de votre qualité 2 et 3.- Sinon la farine obtenue avec du manitoba pur est trop forte: il faudrait un pétrissage répété et de très longue durée pour obtenir une farine donnant un pain convenable.

Vous comprendrez qu'il m'est difficile de vous donner des conseils concernant la mouture. Je vous fais parvenir quelques livres qui vous permettront certainement des améliorations. Si maintenant vous me faites savoir de quel genre d'installation vous disposez: meules - cylindres - forces motrices - bluteries etc... je me ferai un plaisir de vous venir le plus possible en aide. N'oubliez pas cependant qu'avant tout, pour faire de la bonne farine, il faut du bon froment.

Bien cordialement.-

E. Struye.-

Résultat essais comparatifs de II lignées de froment Kisozi
 sémis du 22 au 25 avril 1944 à Runaba (2.200 m altitude)
 récolte en juillet (fin du mois date indéterminée car pdt mon congé
 fin de terme.) - Méthode des témoins intercalés-interlignes de 0,20 m -
 5 lignes bordure avant S.T. I - parcelles et témoins de 3 lignes. -

première répétition = toutes
 lignées mélangées avant ger-
 mination par pluie torren-
 tielle.

.....	S.T. 27	260	Kisabi	860
S.T. II	???		S.T. 44	290
0387	???		0387	585
S.T. I2	???	52 ??	S.T. 45	110
2° Kiniki I4	50		5 lignes bordure	
S.T. I3	I5			
Kiniki I6	I45			
S.T. I4	90			
Kiska 8	345			
S.T. I5	I65			
Kiska 9	410			
S.T. I6	210			
Kistani 2I	295			
S.T. I7	265			
Kisapu 3	460			
S.T. I8	I90			
Kimena 60	115			
S.T. I9	I00			
Kimena 64	I55			
S.T. 20	I35			
Kisaba	505			
S.T. 2I	I95			
Kisabi	540			
S.T. 22	205			
0387	630			
S.T. 23	I45			
3° Kiniki I4	30			
S.T. 24	80			
Kiniki I6	55			
S.T. 25	35			
Kiska 8	I55			
S.T. 26	55			
Kiska 9	540			
	S.T. 28	85		
	Kisapu 3	665		
	S.T. 29	I60		
	Kimena 60	240		
	S.T. 30	255		
	Kimena 64	250		
	S.T. 3I	I25		
	Kisaba	985		
	S.T. 32	430		
	Kisabi	765		
	S.T. 33	270		
	0387	375		
	S.T. 34	430		
	4° Kiniki I4	335		
	S.T. 35	I5		
	Kiniki I6	I00		
	S.T. 36	I85		
	Kiska 8	285		
	S.T. 37	55		
	Kiska 9	430		
	S.T. 38	235		
	Kistani 2I	490		
	S.T. 39	I60		
	Kisapu 3	585		
	S.T. 40	450		
	Kimena 60	745		
	S.T. 4I	475		
	Kimena 64	I70		
	S.T. 42	330		
	Kisaba	810		
	S.T. 43	450		

*Cet essai a été établi
 avec des semences reçues tardivement
 Seme trop tard et récolte trop
 tôt un produit partiellement
 mal fane (graines ridées etc)*

Résultats essais comparatifs de II lignées de froment Kisozi.
Semis les I3 & I4/Octobre 1944 - récolte janvier 1945 - Méthode des
témoins intercalés - interlignes de 0,20 m. - 5 lignes bordure -
parcelles (témoins et lignées de 3 lignes chacune.

N.B. - Cet essai porte sur les mêmes lignées que le précédent, mais a
été établi à Kyniababa (2000 M. d'altitude.)

S.T. I	310	S.T. 19	320	S.T. 36	305
Kiniki I4	205	Kimena 64	215	Kisba 8	720
S.T. 2	445	S.T. 20	185	S.T. 37	395
Kiniki I6	170	Kisaba	315	Kiska 9	660
S.T. 3	315	S.T. 21	160	S.T. 38	305
Kiska 8	700	Kisabi	555	Kistani 2I	535
S.T. 4	335	S.T. 22	235	S.T. 39	385
Kiska 9	780	0387	195	Kisapu 3	950
S.T. 5	290	S.T. 23	300	S.T. 40	335
Kistani 2	555	Kiniki I4	225	Kimena 60	240
S.T. 6	225	S.T. 24	305	S.T. 41	445
Kisapu 3	925	Kiniki 50	150	Kimena 64	230
S.T. 7	265	S.T. 25	295	S.T. 42	295
Kimena 60	230	Kisba 8	6450	Kisaba	395
S.T. 8	175	S.T. 26	270	S.T. 43	435
Kimena 64	225	Kisba 9	550	Kisabi	475
S.T. 9	330	S.T. 27	285	S.T. 44	270
Kisaba	265	Kistani 2I	420	0387	210
S.T. 10	290	S.T. 28	190	S.T. 45	405
Kisabi	600	Kisapu 3	790	Bordure de 5 lignes.	
S.T. II	255	S.T. 29	245		
0387	190	Kimena 60	270		
S.T. I2	385	S.T. 30	275		
Kiniki I4	200	Kimena 64	275		
S.T. I3	350	S.T. 31	250		
Kiniki I6	80	Kisaba	365		
S.T. I4	215	S.T. 32	325		
Kiska 8	670	Kisabi	495		
S.T. I5	305	S.T. 33	270		
Kiska 9	740	0387	230		
S.T. I6	255	S.T. 34	2655		
Kistani 2I	515	Kiniki I4	210		
S.T. I7	225	S.T. 35	320		
Kisapu 3	1020	Kiniki 5I	160		
S.T. I8	285	S.T. 36	305		
Kimena 60	190				

Résultats essais comparatifs de II lignées de froment Kisozi
 Semis du 20 au 25/10/44 Récolte 9/3/45 (sauf pour la lignée 23323 qui
 a dû être récoltée le 20/2/45 soit 2 semaines plus tôt.) -Méthode des
 témoins intercalés, -interlignes de 0,20 M. - 5 lignes bordure aux extré-
 -mités de l'essai - parcelles et témoins de 3 lignes chacune -
 Essai établi à Ruhengeri altitude 1850 m. en terre de lave.

S.T. I.	370	235964	I050	23262	910
22678	910	S.T. 19	550	S.T. 37	590
S.T. 2	470	S.B.B. 5	II85	23264	I005
22679	I060	S.T. 20	490	S.T. 38	610
S.T. 3.	520	S.B.B. 4I	II85	23272	970
23262	I225	S.T. 2I	340	S.T. 39	680
S.T. 4.	390	0387	685	23323	I390
23264	II50	S.T. 22	310	S.T. 40	600
S.T. 5	300	Kisaba	I230	235964	985
23272	I255	S.T. 23	335	S.T. 4I	565
S.T. 6	385	22678	I290	S.B.B.5	995
23323	I460	S.T. 24	485	S.T. 42	420
S.T. 7	445	22679	I200	S.B.B. 4I	875
235964	930	S.T. 25	415	S.T. 43	425
S.T. 8	455	23262	I290	0387	775
S.B.B. 5	II40	S.T. 26	720	S.T. 44	360
S.T. 9	565	23264	II40	Kisaba	635
S.B.B. 4I	I050	S.T. 27	620	S.T. 45	390
S.T. 10	390	23272	I380		
0387	765	S.T. 28	725		
S.T. 11	390	23323	I445		
Kisaba	965	S.T. 29	635		
S.T. 12	255	235964	960		
22678	880	S.T. 30	505		
S.T. 13	300	S.B.B. 5	910		
22679	I040	S.T. 3I	690		
S.T. 14	415	S.B.B. 4I	885		
23262	I225	S.T. 32	695		
S.T. 15	310	0387	825		
23264	I060	S.T. 33	505		
S.T. 16	405	Kisaba	II06		
23272	I310	S.T. 34	565		
S.T. 17	575	22678	I030		
23323	I760	S.T. 35	595		
S.T. 18	605	22679	I090		
		S.T. 36	590		

Classement général (moyenne des moyennes des moyennes)
résultant des trois essais détaillés ci dessus.

Kisapu 3	-	333	-	7 répétitions.
2332 - 3	-	269	-	4 répétitions.
2257 - 8	-	255	-	4 répétitions.
Kiska- 8	-	255	-	7 répétitions.
Kiska- 9	-	255	+	7 répétitions.
2326 - 2	-	247	-	4 répétitions.
2327 - 2	-	247	-	4 répétitions.
2326 - 4	-	241	-	4 répétitions.
2267 - 9	-	238	-	4 répétitions.
Kisaba	-	231	-	II répétitions.
Kisabá	-	219	-	7 répétitions.
S.B.B. 4I	-	209	-	4 répétitions.
S.B.B. 5	-	204	-	4 répétitions.
Kistani 2I	-	191	-	7 répétitions.
235964	-	181	-	4 répétitions.
0387	+	174	-	II répétitions.
TEMOIN LOCAL-		100	-	
Kiriki 16	-	100	-	7 répétitions.
Kimena 60	-	100	-	7 répétitions.
Kimena 64	-	95	-	7 répétitions.
Kiniki 14	-	56	-	7 répétitions.

Les deux premiers classés ont donc été multipliés, le second malgré son rendement moindre offrant le grand intérêt d'être plus hâtif d'environ 20 jours, chose fort appréciable pour les hautes altitudes.
